

TSX INC.

AVIS DE RETRAIT

NÉGOCIATION DE TITRES COTÉS AUX ÉTATS-UNIS SUR LE TSX INTERNATIONAL BOARD

Suivant le processus d'examen et d'approbation des règles et de l'information contenue dans l'Annexe 21-101A1 et ses annexes (le « protocole »), lequel est exposé dans l'annexe 10 de l'ordonnance de reconnaissance de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») qui reconnaît la Bourse de Toronto (la « TSX ») en tant que bourse (l'« ordonnance de reconnaissance »), la TSX a retiré son Avis de projet de modifications et sollicitation de commentaires du 22 décembre 2016 relativement à son projet de négociation de titres cotés aux États-Unis sur le TSX International Board. Dans le cas où la TSX déciderait de donner suite à son avis de projet de modifications, elle le publiera de nouveau aux fins de sollicitation de commentaires conformément aux exigences du protocole.